

Payer le Prix du Développement Économique

Les Enfants de travailleurs migrants en Chine

Le mouvement de masse de 200 millions de paysans chinois vers les villes, qui a déjà été défini comme la plus grande migration interne de l'Histoire, indique que les disparités entre les développements rural et urbain en Chine ne sont pas enclines à décroître. On dit que la population rurale en Chine a le choix entre rester à la campagne et se résigner à la pauvreté, ou se rendre en ville à la recherche d'un avenir meilleur. Pour beaucoup, la seconde option reste apparemment la meilleure. Pourtant, vivre en ville signifie désavantages sociaux, discriminations et souffrances familiales. Les travailleurs migrants doivent également faire face à une autre décision difficile: laisser leurs enfants dans leur village d'origine ou les emmener avec eux.

Ce rapport de China Labour Bulletin analyse les conditions de vie des enfants de travailleurs migrants qui représentent un quart des enfants chinois. La première partie présente la conditions de vie réelles des enfants laissés à la campagne et les réponses apportées par le gouvernement pour tenter de les améliorer. La deuxième partie étudie les difficultés rencontrées par les enfants migrants dans les villes et les tentatives du gouvernement de réformer les systèmes éducatif et sanitaire qui sont un obstacle important à l'intégration des migrants.

Les enfants laissés à la campagne

■ La vie des enfants laissés dans les campagnes

Le nombre d'enfants de migrants âgés de moins de 18 ans laissés dans les provinces traditionnellement exportatrices de travailleurs du centre et de l'ouest de la Chine, et de plus en plus dans les riches régions côtières, était en 2007 de 58 millions. Moins de la moitié d'entre eux vit avec un des parents; les 53% restants n'ont plus aucun contact direct avec leur père ou leur mère et vivent chez des parents proches, des connaissances ou sans adultes. Les rares conversations téléphoniques ne suffisent évidemment pas aux besoins affectifs des enfants, surtout que les parents ne sont souvent intéressés que par les résultats scolaires. Privés de l'amour de leur père et de leur mère dès la naissance ou séparés d'eux pendant longtemps, la plupart de ces enfants souffrent de désordres psychologiques, qui dérivent essentiellement de leur tendance à réprimer leurs besoins croyant qu'ils ne pourront jamais être satisfaits. Parmi les enfants laissés « en arrière », le nombre de ceux sans initiatives, déprimés, anxieux et facilement irritables a tellement augmenté que les media chinois ont forgé l'expression « **syndrome des enfants laissés à la campagne** ». Des problèmes comportementaux, comme par exemple la dépendance aux jeux sur Internet, la tendance à la violence ou la délinquance, se répandent de plus en plus. A ceci s'ajoute leur incapacité de se protéger des étrangers due à l'absence d'un adulte pour veiller sur eux. Ainsi, les enfants de migrants sont plus vulnérables que d'autres et ont plus de chances d'être victimes de crimes (surtout abus sexuels et enlèvements), de catastrophes naturelles et d'incident ménagers.

La plus grande préoccupation des travailleurs migrants reste celle de pouvoir assurer une bonne éducation et un avenir meilleur à leurs enfants. Toutefois, à cause du manque de soutien affectif de la part de la famille, ces derniers ne considèrent

généralement pas les études importantes et la plupart d'entre eux ne sont que des étudiants moyens quand ils ne vont pas jusqu'à abandonner l'école obligatoire.

■ **Les réponses gouvernementales: stratégies et obstacles à la réalisation**

Malgré la tendance affirmée depuis les années 1980 des travailleurs migrants à laisser leurs enfants dans leur pays d'origine, le gouvernement central n'a commencé à y prêter attention qu'en 2004. La campagne nationale surnommée « Partager le même ciel bleu », qui a été lancée en 2007 pour aider ces enfants, prévoit quatre types d'actions. Tout d'abord, promouvoir une réforme du système des aides sociales à travers différentes initiatives gouvernementales, comme par exemple le financement de nouveaux collèges. Ensuite, garantir un soutien légal aux familles migrantes, faire en sorte que les media sensibilisent l'opinion publique quant à la situation de ces enfants et enfin, inciter les citoyens à s'engager comme « tuteur volontaire », dont la tâche consiste à s'occuper et à soutenir aussi bien matériellement que psychologiquement ces enfants loin de leurs parents. Néanmoins, presque 60% de ces « parents de remplacement » sont des enseignants et des membres du gouvernement ou du Parti Communiste; cela signifie donc que beaucoup parmi eux ne sont pas en mesure d'accomplir ce rôle parce que plus intéressés par l'atteinte des quotas définis par les écoles qu'à prendre effectivement soin des enfants qui leur sont confiés.

Les programmes gouvernementaux manquent dans l'ensemble de ressources et d'une organisation adéquates. À cause des capacités financières limitées des gouvernements locaux, les nouvelles écoles dans les campagnes ne disposent pas de bons équipements ou ne respectent pas les règlements nationaux sur l'hygiène et la sécurité. En outre, les collèges paraissent viser au « contrôle » des enfants plutôt qu'à leur éducation et à leur soin. En se fondant en premier lieu sur la participation individuelle et les fonds privés, **plusieurs programmes résultent ad-hoc et donc difficilement soutenables sur le long terme.** D'une part, la pénurie de ressources humaines et financières obstacle la mise en œuvre des politiques gouvernementales. D'autre part, la stratégie de Pékin vise à adoucir les conséquences de la séparation entre enfants et parents et pas à en éliminer les causes, qui puisent leur sources aussi bien dans le système d'enregistrement de résidence (*hukou*) que dans le déséquilibre du développement entre campagnes et villes.

Les enfants ruraux dans les villes

■ **La vie réelle des enfants migrants dans les villes**

En 2007, le nombre des enfants migrants dans les villes tournait autour de 19 millions même si un petit pourcentage d'entre eux (ceux nés en ville) sont enregistrés. En outre, les enfants de moins de seize ans ne sont pas obligés de détenir un permis de séjour temporaire. L'intention de rester en ville de plusieurs familles permet d'envisager une augmentation constante de leur nombre dans le futur. Malgré le fait que selon le recensement fait en 2000 près de 30% d'entre eux étaient nés en ville, les enfants de migrants sont encore vu comme des « étrangers » et sont l'objet de discriminations dans plusieurs aspects de la vie urbaine.

- **Exclusion du système sanitaire**

Une première barrière pour accéder au système sanitaire est représentée par les coûts, qui continuent de croître sous les pressions du gouvernement central pour privatiser les institutions sanitaires. Ce n'est donc pas un hasard si en 2008 les enfants de

migrants ont été les premières victimes d'intoxication due à la consommation de lait en poudre contaminé par la mélanine; les familles migrantes ne sont généralement pas en mesure d'acheter le lait importé de qualité, beaucoup trop cher. L'élargissement des services sanitaires aux enfants de migrants, décidé par quelques gouvernements locaux urbain n'est que discrétionnaire; les communes de résidence permanente restent les seules responsables de la distribution de services de santé. Cependant, de nombreux services de santé qui devraient être ouverts à tous (tels que les soins de maternité) sont souvent payants pour les personnes n'ayant pas de permis de résidence permanent. Enfin, de nombreux parents migrants ne sont pas conscients de l'importance de contrôles médicaux réguliers et refusent souvent de soumettre leurs enfants aux visites médicales de routine organisées par les écoles. Le pourcentage d'enfants atteints de maladie congénitale et le taux de mortalité infantile sont ainsi bien plus élevés parmi les migrants que parmi les urbains.

- **Discrimination dans l'éducation**

Selon la loi de 2006 sur l'école obligatoire, les gouvernements locaux sont chargés de fournir à tous les enfants un accès égal à l'éducation. Les gouvernements étant libres d'appliquer ce règlement comme ils le veulent et le montant des investissements dans l'éducation étant calculé par rapport au nombre d'enfants résidents, les écoles ont le droit d'imposer des frais scolaires supplémentaires aux écoliers dont le permis de résidence est temporaire. De nombreuses écoles sont réticentes à admettre les enfants de migrants du fait que le gouvernement ne les aide pas à couvrir les coûts additionnels qui en résulteraient. En résumant, l'école est plus chère pour les enfants de migrants à tel point que 6% d'entre eux ne l'ont jamais fréquentée. Interruption des études, notes médiocres et bas pourcentage de diplômés sont très communs, surtout que le système éducatif chinois très compétitif et orienté vers l'examen national de baccalauréat (qui doit être passé dans le lieu de résidence permanente) discrimine les écoliers migrants en les considérant à priori « inférieurs ». Ceux qui fréquentent les écoles privées ne reçoivent pas une éducation meilleure car ces écoles manquent de ressources économiques et d'enseignants qualifiés. Ce n'est donc pas étonnant si la proportion d'étudiants migrants à l'université diminue alors que la moyenne nationale d'inscriptions augmente.

- **Ségrégation sociale, géographique et culturelle**

La ségrégation sociale, géographique et culturelle dont les enfants de migrants sont les victimes aujourd'hui dans les villes (plus grande que celle à laquelle devaient faire face les enfants de la première génération de migrants) a pour résultat de les affaiblir encore plus. Ils perdent confiance en eux, deviennent dépressifs, et sont plus susceptibles d'être victimes de crimes ou de sombrer dans la délinquance. Discriminés et privés d'un accès égal à l'éducation, au système des aides sociales et à la participation active de la vie urbaine, les enfants de migrants sont encore bien loin de partager le « même ciel bleu » que les enfants urbains.

■ **Les efforts du gouvernement et les obstacles à la réalisation des réformes**

Les efforts du gouvernement pour inclure les enfants de travailleurs migrants dans les systèmes sanitaire et éducatif existaient déjà au début des années 90. Néanmoins, non seulement le gouvernement central n'offre aucun soutien économique aux gouvernements locaux pour appliquer les réformes mais en plus ceux-ci refusent de fournir des services additionnels ou préférentiels aux enfants de migrants.

Les **réformes du système sanitaire** conduites depuis 1994, qui incluaient par exemple l'ouverture des soins de maternité et de l'enfance gratuits pour tous et la mise en place de nouvelles institutions sanitaires, ont amélioré les conditions de vie des femmes et des enfants chinois en général mais elles ne portent aucune attention particulière aux femmes aux enfants migrants. Les programmes d'assurance sanitaire pour enfants proposés par quelques communes ne donnent pas de droits spécifiques aux migrants mais leur impose au contraire des restrictions. Même les nouvelles ébauches de réforme du système sanitaire et de la loi sur les assurances sociales de 2008 ne prévoient aucun bénéfice particuliers pour les enfants migrants.

Au cours des vingt dernières années, le gouvernement chinois a proposé de nombreuses **politiques de réforme du système éducatif** dans le but d'augmenter le nombre des inscriptions dans les écoles primaires des régions rurales; une fois de plus les enfants de migrants n'en ont pas directement bénéficié. Depuis le début des années 2000 le gouvernement s'est employé à transférer la responsabilité en matière d'éducation d'enfants migrants de leur communes d'origine aux gouvernements des villes où ils habitent. En 2008, les taxes scolaires temporaires ont par exemple été interdites. Plusieurs gouvernements surtout dans l'est du pays retardent pourtant l'application des réformes pour ne pas attirer de nouveaux travailleurs migrants. Du fait de la complexité des restrictions et des processus pour faire entrer un enfant migrant dans le système scolaire urbain, la grande majorité d'entre eux ne le fréquente toujours pas. Le contrat de travail et la certification des biens des parents ainsi que la documentation relative aux écoles déjà fréquentées doivent être présentés afin que l'enfant puisse bénéficier des avantages décidés par le gouvernement central. Obtenir les documents nécessaires auprès des institutions concernées reste pourtant très difficile. Plusieurs parents étant dans l'impossibilité de supporter les coûts de l'éducation de leur enfant en ville, sont donc obligés de les renvoyer à la campagne.

Enfin, la **crise économique mondiale de 2008** a entravé encore plus le parcours des travailleurs migrants et de leurs enfants pour l'acquisition du permis de résidence permanente dans les villes et des services sociaux qui en dépendent. Beaucoup d'ouvriers non-qualifiés ont perdu leur travail et du même coup la possibilité d'inscrire leurs enfants à l'école urbaine. Par ailleurs, depuis cette époque le gouvernement central encourage le retour de ces enfants dans leur pays natal où ils se retrouveront sûrement face à de nouvelles difficultés d'adaptation.

Conclusions et recommandations

CLB reconnaît l'attention toujours plus grande que le gouvernement porte aux travailleurs migrants et à leurs enfants mais lui demande de mettre le plus rapidement possible fin aux discriminations qui obligent ces enfants à payer le prix du développement économique du pays.

Dans ce but, la réforme du système des aides sociales doit être appliquée à grande échelle et le système du *hukou*, source de discrimination institutionnalisée envers les enfants migrants, aboli. De cette façon, la prestation de services sociaux ne serait plus liée au lieu de résidence permanente, mais deviendrait une responsabilité des seuls gouvernements urbains. En outre, les gouvernements central et locaux devraient augmenter les investissements en terme de ressources humaines et financières dans les programmes d'aide aux régions rurales et aux écoles privées pour migrants dans les villes. Sur le long terme, un développement économique plus équilibré est enfin

nécessaire pour que tous les enfants chinois puissent bénéficier d'un « ciel bleu » d'égalité de chances.